

DÉLIBÉRATION N° CA 16-31 DU 15 NOVEMBRE 2016

RELATIVE AU LANCEMENT D'UN APPEL A PROJETS
« INITIATIVE POUR LA BIODIVERSITE 2016 »

Le Conseil d'administration,

Vu le code de l'environnement et notamment ses articles L.213-8-1 et L.213-9-2,

Vu le 10^{ème} programme (2013-2018) de l'Agence de l'eau Seine-Normandie,

Vu le dossier de la réunion du 15 novembre 2016,

DÉLIBÈRE

Article 1

L'Agence est autorisée à lancer un appel à projets «**Initiative 2016 pour la biodiversité**» défini selon le cahier des charges conforme à l'annexe, jointe à la présente délibération.

Article 2

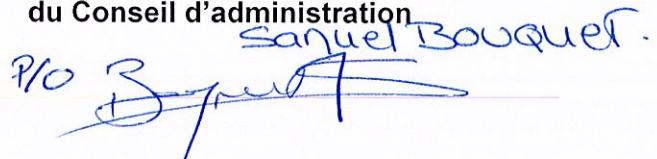
L'autorisation de programme affectée est plafonnée à **10 millions d'euros**.

La Secrétaire du Conseil d'administration
Directrice générale de l'Agence
de l'eau Seine-Normandie



Patricia BLANC

Le Président
du Conseil d'administration

Samuel Bouquet
P/10 

Jean-François CARENCO